

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- RÉUNION DU 28 MAI 2025 -

DELIBERATION

Numéro 25 - 02 - 08

Délibération n° 4 : Le reversement par les sapeurs-pompiers volontaires des indemnités attribuées dans le cadre de l'organisation du cross départemental au profit de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de la Loire.

Le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 15 avril 2025 s'est réuni le 28 juin 2025 à partir de 15 heures au SDIS, 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne, sous la présidence de Monsieur Georges ZIEGLER, Président du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, afin d'examiner les questions inscrites à l'ordre du jour.

Le quorum de l'assemblée était atteint.

Présents :

Mesdames Chantal BROSSE – Nicole BRUEL – Nicole PEYCELON.

Messieurs Jean-François BARNIER – Sylvain DARDOULLIER – Philippe DENIS – Pierre DEVEDEUX – Luc FRANCOIS – Patrick MADO – Yves PARTRAT – Michel ROBIN – Georges ZIEGLER.

Excusés :

Mesdames Sylvie BONNET (pouvoir donné à Nicole BRUEL) – Fabienne PERRIN (pouvoir donné à Pierre DEVEDEUX) – Valérie PEYSSELON (pouvoir donné à Yves PARTRAT).

Messieurs Jean-Yves BONNEFOY (pouvoir donné à Sylvain DARDOULLIER) – Pierrick COURBON – Gilles GRECO (pouvoir donné à Philippe DENIS) – Henri GROSDENIS – Eric LARDON (pouvoir donné à George ZIEGLER) – Lucien MURZY (pouvoir donné à Luc FRANCOIS) – Hervé REYNAUD.

Décision adoptée à l'unanimité.

Votes <u>pour</u> la proposition de délibération :	19 (dont 7 pouvoirs)
<u>Abstentions</u> sur la proposition de délibération :	0
Votes <u>contre</u> la proposition de délibération :	0

Le Président du Conseil d'administration
du service départemental
d'incendie et de secours de la Loire



Georges ZIEGLER